

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 135 (2009)
Heft: 20: Transports, réseaux, territoires

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MERCI À ERIC MOSIMANN

C'est presque du jour au lendemain que, le 1^{er} avril 1996, Eric Mosimann a repris le poste de secrétaire général de la **sia** pour succéder à Caspar Reinhart. Jusque-là responsable des domaines construction et énergie à l'Office fédéral des questions conjoncturelles, Eric Mosimann, économiste et sociologue, avait une bonne connaissance de la branche, mais pour la première fois, la **sia** nommait un secrétaire général issu d'une filière hors séraïl. La situation financière critique de la **sia** a sans doute joué un rôle dans ce choix. Les comptes 1995 affichaient une perte de 650 000 francs ; le réviseur avait émis des réserves et les délégués avaient fini par les refuser. Après clarification, le bilan 1996 se soldait par une perte de 1 750 000 francs. Un an après l'arrivée d'Eric Mosimann, la **sia** était donc au bord de la faillite. Des dissensions étaient de plus apparues entre Romands et Alémaniques, comme entre architectes et ingénieurs, à la suite de l'entrée en vigueur du MP95 et des vifs débats provoqués par la modification de l'article 6 des statuts (levée de l'obligation faite aux membres de se soumettre aux bases sur les honoraires). Nombre de membres avaient le sentiment que la **sia** défendait mal leurs intérêts, les architectes envisageaient de faire scission. Pour toutes ces raisons, beaucoup considéraient la **sia** comme un navire en perdition.

Les conditions étaient tout sauf favorables lors de l'arrivée d'Eric Mosimann, qui a pourtant résolument dégagé les voies et les moyens pour assainir la **sia**. Il s'est d'abord attelé à professionnaliser une comptabilité qui ressemblait plutôt à un carnet du lait. Puis, il a introduit des mesures d'économies sévères, mais urgemment nécessaires. En une année, il a réduit de près d'un quart les effectifs du secrétariat gé-

ral, la masse salariale étant aussi réduite par des congés non payés volontaires. L'administration des sociétés spécialisées par le secrétariat général a été redimensionnée et la vente des normes a été confiée à un partenaire extérieur. Les résultats ne se sont pas fait attendre : la **sia** a retrouvé les chiffres noirs en 1997 déjà, dégageant même une solide marge de 730 000 francs.

Le redressement financier de la **sia** est certainement l'un des plus grands mérites d'Eric Mosimann, mais ce n'est pas le seul. Peut-être parce que n'étant ni ingénieur ni architecte, il a su jouer l'intermédiaire entre les professions de la **sia** et grandement contribué à maintenir leur cohésion. Il s'est aussi attaché à parfaire les processus de travail de la **sia** et du secrétariat général et à compléter ses services. Ses années à la tête du secrétariat général ont été marquées par des projets clés comme la nouvelle orientation de la **sia**, la révision des règlements sur les concours, l'évolution du Modèle de prestations, ainsi que des Règlements concernant les prestations et les honoraires avec leurs révisions, l'ambitieux projet de normes « Swisscodes », la mise sur pied de SIA-Service et la rénovation complète de la Maison SIA. Enfin, la réintroduction dans l'article 6 des statuts de l'obligation de respecter l'ensemble des règlements témoigne encore de son habileté à dénouer des situations conflictuelles.

Eric Mosimann ne s'est jamais départi de sa modestie et a toujours préféré rester à l'arrière-plan. Son engagement et sa loyauté font que la **sia** hérite de bases solides pour son développement. A titre personnel et au nom de la direction, je tiens à le remercier cordialement pour le travail accompli et à lui souhaiter nos meilleurs vœux pour les années à venir!

Daniel Kündig, président de la SIA

41^E SÉANCE DE LA CNR

Le 29 septembre dernier, la commission centrale des normes et règlements (CNR) a approuvé la publication de la norme SIA 343 « Portes et portes industrielles » avec ses conditions générales (118/343), et de la nouvelle recommandation SIA 113 « Gestion immobilière durant les études et la réalisation d'ouvrages », dont le titre doit encore être modifié. Le délai de recours pour ces trois documents est fixé au 31 octobre 2009.

La validité de six cahiers techniques a été prolongée de trois ans à fin 2012. Il s'agit de SIA 2006/1993 « Réalisation et interprétation des mesures de potentiel sur les ouvrages en béton armé », SIA 2017/2000 « Valeur de conservation des ouvrages », SIA 2022/2003 « Traitement de surface des constructions en acier », SIA 2024/2006 « Conditions d'utilisation standard pour l'énergie et les installations du bâtiment », SIA 2026/2006 « Utilisation rationnelle de l'eau potable dans les bâtiments » et SIA 2027/2006 « Cahier technique RPH 103 ».

Deux nouveaux projets ont été lancés : « Toitures inclinées et revêtements de façades », (révision et la fusion partielle des normes SIA 232 à 235), et un nouveau projet pour le calcul de variations de prix selon l'index des coûts de production, un document faisant qu'à terme, toutes les méthodes de calcul du renchérissement seront encadrées par la **sia**. Une requête a été déposée pour la révision des recommandations SIA V242/1 « Crépissages et travaux de plâtrerie » et SIA V242/2 « Travaux de plâtrerie, montage à sec ».

La CNR a aussi pris connaissance de la réévaluation achevée de l'ensemble des normes, du budget 2010 qui intègre un nombre élevé de publications et d'un accord de la SIA avec le CRB pour le travail normatif.

Markus Gehri, responsable CNR

50^E ANNIVERSAIRE DU CRB

Le CRB fête cette année ses 50 ans. A cette occasion, il a décidé d'offrir aux acteurs du monde de la construction une manifestation placée sous le signe de la culture.

Diverses personnalités du monde de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme – Emmanuel Rey et Willi Frei du bureau Bauart, Bruno Marchand, Astrid Stauer, Aurelio Muttoni, Patrick Devanthéry, Denis Clerc et Rudy Ricciotti – y apporteront leur point de vue sur l'évolution de l'art de bâtir et sur les défis futurs qui se profilent à l'horizon. Les exposés feront la part belle aux savoirs et aux expériences relatifs au domaine de la construction et du développement durable, un thème pour lequel le CRB s'engage depuis des années.

La visite de l'écoquartier «Ecoparc Neuchâtel», de la Haute Ecole Arc et de l'Office fédéral de la statistique, trois mises en œuvre exemplaires des préceptes du développement durable dans l'environnement construit et de la densification urbaine, constituera un autre des points forts de cette journée. Rassemblant des compétences multiples, le Congrès stimulera l'échange de connaissances entre professionnels et leur ouvrira de nouvelles perspectives.

(CRB)

CONSULTATION SIA 279

La **sia** met en consultation la norme SIA 279 «Wärmedämmstoffe und Mauerwerksprodukte – Allgemeine Anforderungen und wärmetechnische Bemessungswerte» (Isolants thermiques et éléments de maçonnerie – Performances requises et valeurs thermiques utiles). Le projet en consultation (en allemand) et le formulaire électronique sont téléchargeables sur le site de la **sia** <www.sia.ch/consultations>. Les commentaires et prises de position doivent être soumis d'ici au



15 décembre 2009 par e-mail à Roland Aeberli (roland.aeberli@sia.ch) sous le chiffre correspondant au moyen du formulaire électronique. Aucune réaction n'est recevable sous une autre forme.

(SIA)

LA SIA DANS LES FOIRES DES MÉTIERS

Les écoliers et apprentis, tout comme leurs parents et maîtres, sont de plus en plus nombreux à visiter les foires organisées dans le pays pour se documenter sur les nouveaux métiers et l'évolution des voies de formation. Pour participer à ce genre d'événements et encourager ainsi la relève, la **sia** a fait construire un stand d'exposition qu'elle tient à disposition des sections. Assurant une image unitaire de la **sia**, cet équipement mobile offre aux sections le moyen de participer aux foires de leur région sans avoir à se préoccuper des coûts et contraintes liés à leur stand.

A l'automne dernier, le secrétariat général de la **sia** a testé différentes idées en collaboration avec la section zurichoise dans le cadre de la «Berufsmesse Zürich». Fort de cette expérience, les responsables ont ensuite élaboré un concept qui a été mis en œuvre par le bureau de création anstalt.ch. Le stand est essentiellement

constitué d'un grand élément multifonctionnel, équipé d'un projecteur et d'un présentoir à documents qui fait aussi office d'armoire. Deux tables permettent des agencements qui assurent l'adaptation du dispositif à différentes configurations spatiales. De grands panneaux affichent les désignations professionnelles que la **sia** représente et signalent de loin les métiers concernés par le stand. Tous les éléments sont repliables, transportables sur roulettes et tiennent dans un utilitaire de location. Les parois blanches du stand sont conçues pour la projection de courts-métrages spécifiquement destinés à promouvoir les professions SIA dans les foires des métiers. S'inspirant des clips vidéo, leur montage s'adresse aux écoliers et aux apprentis en particulier. A l'aide de plans maison et d'illustrations sur ordinateur portable, les animateurs du stand peuvent ensuite présenter aux jeunes leurs outils de travail et approfondir les différentes facettes de leur activité.

Le stand **sia** a été inauguré avec succès lors de la foire bernoise BAM fin août 2009 et il sera prochainement redéployé à la foire des métiers de Zurich.

Ivo Vasella, RP/Communication SIA